

## ► **Caractéristiques principales**

- Bloc électronique étanche avec carte à base de micro-processeur
- Clavier tactile pour la gestion du système
- 2 sirènes étanches intégrées de 115 dB
- Technologie ultra faible consommation
- Alimentation par 4 piles alcalines standard de type LR20 (durée de vie testée en laboratoire, sans déclenchement de sirène > 3 ans)
- Sonde immergée
- Indication des états du système (niveau de piles bas, état de la liaison radio ...) par signal lumineux et sonore
- Boîtier en matériau spécial piscine traité anti-UV et anti-chocs, IPX5 et IK07
- Encombrement réduit 255x255x65mm



- Liaison radio sécurisée multi-fréquences avec la centrale
- Clavier tactile pour la gestion du système
- Sirène étanche intégrée de 115 dB
- Technologie ultra faible consommation
- Alimentation par 4 piles alcalines standard de type LR20
- Indication des états du système (niveau de piles bas, état de la liaison radio ...) par signal lumineux et sonore
- Boîtier en ABS traité anti-UV et anti-chocs, IPX4.
- Encombrement réduit 180\*155\*60mm

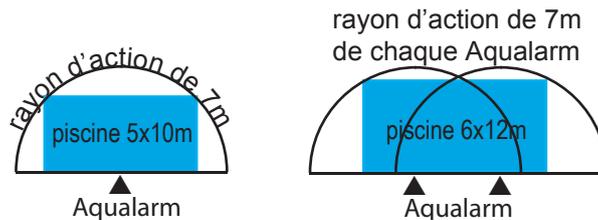
## ► **Principe de fonctionnement**

La centrale de détection est dotée d'une sonde immergée à travers laquelle un capteur perçoit les différences de pression dans la piscine. Ces données sont transmises au microprocesseur par le biais d'un circuit électronique. Le microprocesseur, véritable intelligence du système Aqualarm, analyse alors le signal reçu et, grâce à des fonctions mathématiques avancées de traitement du signal, le filtre pour éliminer les données parasites (perturbations climatiques, robot, filtration ...).

L'efficacité du système a été démontrée par les **tests effectués par le Laboratoire National d'Essais** qui ont conclu à la **conformité du système Aqualarm à la norme NF P 90-307** relative aux alarmes de piscine.

## ► Rayon d'action de la centrale de détection

La norme NF P 90-307 relative aux alarmes de piscine impose que toute chute soit détectée dans un délai maximal de 12 secondes. De ce fait, la centrale de détection ne peut être située à plus de 7 mètres d'un possible point de chute.



AQUALARM permet d'assurer la surveillance d'une piscine qui peut être inscrite dans un demi-cercle de rayon 7 m (c'est le cas par exemple d'une piscine de 5x10m). Au-delà, et conformément à la législation (norme NF P90-307), **la piscine doit être équipée d'une ou plusieurs centrales de détection supplémentaires.**

Remarque : vous avez la possibilité de paramétrer une liaison radion pour que les différentes centrales de détection communiquent entre-elles, de la même façon qu'avec un report de centrale. Ainsi, lorsque par exemple l'utilisateur souhaite se baigner, il suffit qu'il tape son code sur une seule centrale.

## Limites d'utilisation d'Aqualarm

- Ce type de protection peut être utilisé lorsque l'implantation de la piscine par rapport au lieu d'habitation permet une intervention totale, qui inclut le secours dans le bassin, en moins de 3 minutes.
- Certains robots de nettoyage du type robot plongeur, certains systèmes de nage à contre-courant ainsi que certains systèmes de filtration à fort débit sont incompatibles avec les systèmes de détection d'immersion.
- Les piscines comportant un accès à l'eau inférieur à 30% sans rupture de pente ne peuvent être équipés d'un système de détection de type immersion seul.
- Les tests au vent ont été réalisés selon les modalités de la norme NF P 90-307, c'est à dire avec une vitesse de 12m/s. Au delà de cette vitesse, et en particulier pour du vent soufflant en rafales, la sensibilité de l'Aqualarm se trouve réduite. Un signal de défaillance (bip sonore et voyant lumineux) est alors émis pour alerter l'utilisateur sur cette perte de sensibilité.